



# Cahier des charges

« Formation à l'écoute et à la posture d'accueillant en Laep »

**Contact :**

Laurence RABEC Conseillère technique territoriale

[laurence.rabec@caf14.caf.fr](mailto:laurence.rabec@caf14.caf.fr)

Tél : 02 31 30 90 49

Cindy QUINQUENEL Conseillère technique territoriale

[cindy.quinquenel@caf14.caf.fr](mailto:cindy.quinquenel@caf14.caf.fr)

Tél : 02 31 30 89 51

## 1 - Le commanditaire, maîtrise d'ouvrage

Département ACTION SOCIALE de la CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU CALVADOS  
8 avenue du 6 juin à CAEN

Interlocuteurs privilégiés en charge du projet et coordonnées :

Laurence RABEC Conseillère technique territoriale  
laurence.rabec@caf14.caf.fr

Cindy QUINQUENEL Conseillère technique territoriale  
[cindy.quinquenel@caf14.caf.fr](mailto:cindy.quinquenel@caf14.caf.fr)

## 2 - Le contexte de la demande

**Description du contexte général :**

*Le Laep est un espace convivial qui accueille de manière libre et sans inscription les enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte référent qui assure des fonctions parentales et a la charge éducative de l'enfant, pour un temps déterminé, dans un lieu adapté à l'accueil des jeunes enfants, avec des accueillants professionnels et/ou bénévoles formés à la posture d'accueillant et à l'écoute, dans le respect de la confidentialité et de l'anonymat.*

*Le Laep est aussi ouvert aux futurs parents : l'accueil des futurs parents peut être intégré au projet, sans être exclusif.*

*Le Laep n'a pas de visée thérapeutique, ni pour l'enfant, ni pour la famille.*

*Il constitue un espace de jeux libre pour les enfants et un lieu de parole pour les parents.*

*La fréquentation du lieu est gratuite, la participation des adultes est basée sur une démarche volontaire.*

*Le Laep participe à l'éveil et à la socialisation de l'enfant et vient apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par un échange avec d'autres parents ou avec des professionnels.*

Les Laep sont soutenus financièrement par les CAF : une prestation de service leur est versée, conditionnée à la formalisation d'un projet respectant un référentiel national établi par la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF).

La **formation à la posture d'accueillant en Laep** et à l'écoute est nécessaire pour accueillir dans un Laep, quels que soient la formation de base et le parcours professionnel ou personnel de la personne accueillante (Cette obligation est inscrite dans le référentiel national diffusé par la lettre circulaire CNAF 2015-011 du 13 mai 2015).

## **Origine de la demande :**

Un développement des Laep est en cours sur le territoire du Calvados entraînant l'arrivée de nouveaux accueillants.

La Caisse d'Allocations Familiales du CALVADOS doit s'assurer que les accueillants sont bien formés à l'écoute et à la posture d'accueillant en Laep, conformément au référentiel national.

## **3 – Caractéristiques de la demande**

### **Les enjeux et finalités :**

Permettre aux accueillants de se former à la posture d'accueillant et à l'écoute pour répondre aux attendus du référentiel national CNAF sur les Laep.

### **Les objectifs généraux de l'action :**

- Identifier la nature et les objectifs des LAEP : rappel du cadre réglementaire et des missions d'un Laep.
- Définir la posture de l'accueillant au sein d'un lieu d'accueil enfants parents : qu'est-ce qu'accueillir au sein d'un Laep ? qu'est-ce que l'écoute ?
- Travailler sur les représentations de la fonction d'accueillant et repérer les ressources à mettre en œuvre pour exercer cette fonction.

### **Le public cible**

Accueillants déjà en exercice ou futurs accueillants

### **Profil des emplois**

Professionnels de la petite enfance : éducateur de jeunes enfants, puériculteur, auxiliaire de puériculture, CAP petite enfance  
Assistant de service social, conseiller en économie sociale et familiale, éducateur spécialisé, technicien de l'intervention sociale et familiale, médiateur familiale  
Psychologue, psychothérapeute, pédopsychiatre, psychomotricien  
Pédiatre, médecin, infirmier, orthophoniste  
Professeur des écoles

### **Mode de désignation ou de sélection des participants**

Sélection par la CAF en fonction de la date d'ouverture de nouveaux Laep

### **Volume prévisionnel de stagiaires à former**

15 stagiaires au maximum

## 4 – Modalités d'évaluation ou de certification

### Modalités d'évaluation du dispositif mis en œuvre :

Questionnaire de satisfaction auprès des stagiaires

### Modalités de certification attendue :

Attestation de présence à la formation délivrée par le formateur

## 5 – Les conditions de déroulement

### Déroulement et périodes de réalisation :

Module de formation en OCTOBRE ou NOVEMBRE 2024

### Rythme de réalisation :

3 jours consécutifs

### Lieu géographique de déploiement :

CAEN

### Information des participants :

Réalisée par la CAF du Calvados

### Moyens et ressources mis à disposition par la CAF du Calvados :

Salle de formation

### Méthode pédagogique recherchée :

- Apports théoriques
- Echanges à partir de situations vécues
- Travail de groupe et réflexion personnelle
- Articulation entre apports théoriques et pratique professionnelle

## 6 – Les modalités de réponse à l'appel d'offre

Réponse avant le **16 AVRIL 2024** en indiquant le programme proposé pour les 3 jours de formation et le coût demandé.

A adresser à : [laurence.rabec@caf14.caf.fr](mailto:laurence.rabec@caf14.caf.fr) et [cindy.quinquenel@caf14.caf.fr](mailto:cindy.quinquenel@caf14.caf.fr)

Chaque répondant recevra une réponse au plus tard le 30 JUIN 2024.